

**La déconcentration c'est quoi ?**

Le pendant du fameux « pari de la confiance » issu de pôle emploi 2015 peut être ?

Donner des marges de manœuvres aux équipes en leur laissant la main sur des actions contraintes ?

Certains d'entre nous se souviendront de la première version (ou était-ce déjà la deuxième ?) de la déconcentration. Et puis cette époque est passée, progressivement les régions ont récupéré leurs responsabilités sans que les sites ne s'en aperçoivent ou ne le regrettent ... enfin un peu tout de même.

Et maintenant revoilà la déconcentration ! La roue tourne, l'escarpolette se balance, les gens changent (ou pas) et les méthodes restent. Vous n'arrivez pas à suivre le rythme ? **Restez concentrés !**

Vous souhaitez nous faire part de vos remarques, observations, suggestions, témoignages ? Contactez-nous !



**La DG organise un concours photo** sur le bonheur au travail

(toutes les infos sur l'intranet).

Il suffit d'envoyer une photo qui symbolise pour vous un sentiment de bien être dans votre travail (instant de convivialité partagé entre collègues, un sourire et un remerciement d'un demandeur d'emploi, etc...)

Il nous tarde de voir les photos lauréates ...  
et un peu moins de lire les commentaires de ceux qui diront que nous avons autre chose à faire (presse, politiques, ...) !



**La CFE CGC Métiers de l'Emploi défend vos droits, votre santé au travail, votre qualité de vie.**

**Parce que le travail devrait être une occasion de s'épanouir...**

**AGISSONS !**

La CFE CGC Métiers de l'Emploi siège au niveau national. Elle est au centre des négociations, ce qui lui permet de défendre vos intérêts à la source et d'avoir des informations en primeur par rapport aux instances régionales.

Vous souhaitez que votre opinion soit relayée au national ?  
Vous souhaitez avoir les informations avant le niveau régional ?  
Contactez-nous !



Visitez notre blog  
[www.cfecgc-metiersdelemploi.fr](http://www.cfecgc-metiersdelemploi.fr)

**Votre représentant de section syndicale : Stephen Santiago**

**Un mail : [syndicat.cfe-cgc-aquitaine@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.cfe-cgc-aquitaine@pole-emploi.fr)**

**Un téléphone : 06 22 93 23 37**